**ESSAI DROIT ET GOUVERNANCE GLOBALE**

La légitimité de la norme juridique et la confiance dans les institutions publiques sont des piliers fondamentaux de toute société démocratique. Cependant, au cours des dernières décennies, une crise de légitimité sans précédent a ébranlé les fondements des systèmes politiques et juridiques à travers le monde. Cette crise se manifeste notamment par une défiance croissante des citoyens envers les lois et les institutions qui les gouvernent, remettant en question l'autorité et l'efficacité des structures établies.

En effet, la légitimité de la norme juridique repose sur l'acceptation par les citoyens des règles qui régissent leur vie collective. Selon l'article 6 de la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen[[1]](#footnote-1), « *La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation*. ». Cette disposition souligne l'importance de la participation citoyenne et de la représentation dans le processus législatif ainsi que dans l’exercice de la démocratie, qui se résume selon le principe « *le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* »[[2]](#footnote-2). Cependant, lorsque les citoyens perçoivent que les lois ne reflètent plus leur volonté générale ou qu'elles sont adoptées sans une consultation adéquate, la légitimité de ces normes est mise en péril. Le mouvement des Gilets Jaunes en France illustre parfaitement cette crise de légitimité. Né en 2018 en réaction à une hausse des taxes sur les carburants, ce mouvement s'est rapidement transformé en une contestation plus large des politiques économiques et sociales du gouvernement. Les Gilets Jaunes ont exprimé un sentiment profond de défiance envers les institutions politiques, perçues comme déconnectées des préoccupations quotidiennes des citoyens. Les manifestations, souvent violentes, ont mis en lumière une fracture entre les élites gouvernantes et une partie significative de la population qui se sentait marginalisée et ignorée. Ce mouvement a révélé une crise de représentation, où les citoyens estimaient que leurs voix n'étaient pas entendues dans le processus décisionnel ; c’est notamment la raison pour laquelle ceux-ci avaient alors proposé la mise en place du RIC, ou Référendum d’Initiative Citoyenne, qui permettait que les citoyens imposent une consultationsauprès d’eux sur des sujets qu’ils auraient choisis.

La défiance à l'égard de la loi et des institutions peut être attribuée à plusieurs facteurs interconnectés. Tout d'abord, la mondialisation et les transformations économiques rapides ont créé des inégalités croissantes, laissant de nombreux citoyens en marge du progrès économique. Les politiques néolibérales, souvent perçues comme favorisant les intérêts des grandes entreprises et des élites financières, ont exacerbé ce sentiment d'injustice. Les citoyens ressentent une perte de contrôle sur leur avenir économique et social, ce qui alimente leur méfiance envers les institutions qui promulguent ces politiques. Ensuite, la corruption et le manque de transparence dans les processus décisionnels minent la confiance des citoyens. Lorsque les responsables politiques sont perçus comme agissant dans leur propre intérêt ou celui de groupes d'influence, plutôt que dans l'intérêt général, la légitimité des normes qu'ils édictent est remise en question. Les scandales politiques et financiers, largement médiatisés, renforcent cette perception négative et érodent la crédibilité des institutions. Un autre facteur clé est la complexité croissante des systèmes juridiques et administratifs. Les citoyens se sentent souvent dépassés par des réglementations opaques et des procédures bureaucratiques inaccessibles. Cette complexité rend difficile la compréhension et l'acceptation des normes, alimentant ainsi la défiance. Les citoyens aspirent à des systèmes plus simples et plus transparents, où les règles sont claires et leur application équitable. Enfin, l'évolution des technologies de l'information et des médias sociaux a également joué un rôle dans cette crise de légitimité. D'une part, ces technologies offrent de nouvelles plateformes pour l'expression citoyenne et la mobilisation collective, comme en témoigne le mouvement des Gilets Jaunes. D'autre part, elles facilitent la propagation rapide de la désinformation et des théories du complot, qui sapent la confiance dans les institutions et les processus démocratiques. Les citoyens sont de plus en plus exposés à des discours polarisants et à des informations partiales, ce qui complique leur capacité à former des opinions éclairées et à faire confiance aux autorités établies.

Ainsi, cet essai se veut une esquisse de solution en ce que nous aborderons l’idée de la mise en place d’une cyberdémocratie à l’échelle nationale, de sorte à répondre à cette crise de légitimité de la norme. Nous verrons alors que la mise en place d’une cyberdémocratie, ou e-démocratie, pourrait s’avérer une solution (**I**) à la condition que celle-ci soit surveillée et contrôlée de près de sorte à éviter les dérives ; nous aborderons donc les problématiques que sa mise en place pourrait soulever (**II**).

*I - Les technologies numériques comme vecteur de participation aux processus démocratiques*

L'avènement des technologies numériques a profondément transformé notre manière de communiquer, d'interagir et de participer à la vie publique. Dans le contexte démocratique, ces technologies offrent des possibilités inédites pour renforcer la participation citoyenne et améliorer la transparence dans le processus d'édiction des normes juridiques. La cyberdémocratie, qui désigne l'utilisation des outils numériques pour soutenir et élargir les pratiques démocratiques, se présente comme un vecteur prometteur pour revitaliser la démocratie participative. On notera que cette notion provient de la notion de *teledemocracy*, inventée par Ted Becker en 1981 dans *The future of teledemocracy*, et décrivant les évolutions apportées par les nouveaux moyens de communication à la notion de démocratie.

Pour commencer, il faut noter que la transparence est un pilier fondamental de toute démocratie saine. Les technologies numériques permettent une diffusion rapide et large de l'information, rendant les processus décisionnels plus accessibles au public. Les plateformes en ligne peuvent héberger des bases de données ouvertes où les citoyens peuvent consulter les projets de loi, les débats parlementaires et les décisions administratives. Cette accessibilité accrue permet aux citoyens de mieux comprendre les mécanismes législatifs et de suivre l'évolution des politiques publiques en temps réel. Par exemple, des initiatives comme les portails de données ouvertes, ou *open data*, permettent aux citoyens d'accéder à des informations gouvernementales brutes, favorisant ainsi une culture de *l'accountability*. Les citoyens peuvent analyser ces données, identifier des tendances et même signaler des irrégularités, contribuant ainsi à une surveillance collective des actions publiques.

De plus, les technologies numériques offrent des outils puissants pour impliquer les citoyens dans le processus d'élaboration des lois. Les plateformes de participation en ligne permettent aux individus de proposer des idées, de commenter des projets de loi et de voter sur des propositions spécifiques. Cette forme de participation directe peut compléter et enrichir les mécanismes représentatifs traditionnels, en intégrant une diversité de voix et de perspectives dans le débat public. Jürgen Habermas disait d’ailleurs à ce propos que la démocratie découle de la confrontation des idées opposées. Des expériences réussies de cyberdémocratie, comme le budget participatif en ligne dans certaines villes, montrent comment les citoyens peuvent être directement impliqués dans l'allocation des ressources publiques. Ces initiatives renforcent le sentiment d'appartenance et de responsabilité civique, en donnant aux citoyens un rôle actif dans la gouvernance de leur communauté.

Enfin, l’un des défis majeurs de la démocratie moderne est l'information et l'éducation des citoyens. Les technologies numériques peuvent jouer un rôle crucial dans la diffusion de l'information pertinente et la promotion de l'éducation civique. Les réseaux sociaux, les blogs et les sites d'information en ligne permettent une circulation rapide des idées et des débats, facilitant ainsi l'accès à une diversité de points de vue. De plus, les technologies éducatives, comme les cours en ligne ouverts à tous, ou MOOC, peuvent offrir des ressources pédagogiques sur les principes démocratiques, les droits civiques et les processus législatifs. Une population mieux informée et éduquée est essentielle pour une participation éclairée et responsable au processus démocratique ; Thomas Hobbes dans *Le Léviathan* disait « *Scientia potentia est* »[[3]](#footnote-3). Une meilleure information des citoyens sur la création de la norme juridique permettrait alors une inversion des rapports de pouvoir et faciliterait grandement l’amélioration de la confiance dans les normes qui régissent le monde. Cependant, il est important de noter que la désinformation et les fausses nouvelles représentent un risque significatif dans cet environnement numérique. Il est donc crucial de développer des compétences en littératie numérique et de promouvoir des sources d'information fiables pour garantir que les citoyens puissent discerner les informations véridiques des manipulations.

*II – Une nécessité de contrôle accrue pour empêcher les dérives*

Malgré ses promesses, la cyberdémocratie présente également des défis et des limites. La fracture numérique, qui désigne les inégalités d'accès aux technologies de l'information, peut exclure certaines populations de la participation en ligne. Il est donc essentiel de mettre en place des politiques inclusives pour garantir que tous les citoyens, indépendamment de leur situation socio-économique ou de leur localisation géographique, puissent bénéficier des avantages des technologies numériques. De plus, la sécurité des systèmes de vote en ligne et des plateformes de participation reste une préoccupation majeure. Les cyberattaques et les manipulations peuvent compromettre l'intégrité des processus démocratiques, nécessitant ainsi des investissements importants dans la cybersécurité et la protection des données personnelles.

Aussi et surtout, l'un des principaux défis posés par la cyberdémocratie réside dans la sécurisation des systèmes de vote en ligne. Les cyberattaques peuvent viser à altérer les résultats des élections, à perturber le processus de vote ou à accéder illégalement aux données personnelles des électeurs. Les hackers, qu'ils soient motivés par des intérêts politiques, financiers ou idéologiques, représentent une menace constante pour l'intégrité des systèmes électoraux numériques. Le piratage des votes peut se manifester de plusieurs manières ; les attaquants peuvent exploiter des vulnérabilités dans les logiciels de vote pour modifier les bulletins électroniques, interrompre le service de vote en ligne ou injecter des votes frauduleux. De plus, les tentatives de phishing et d'ingénierie sociale peuvent cibler les électeurs pour obtenir leurs identifiants de vote, permettant ainsi aux hackers de voter à leur place. Pour atténuer ces risques de piratage, il est essentiel de mettre en place des mesures de cybersécurité robustes, telles que le chiffrement des données, l'authentification multifactorielle et des audits réguliers des systèmes de vote. Cependant, même avec ces précautions, le risque zéro n'existe pas, et chaque incident de sécurité peut éroder la confiance des citoyens dans le processus démocratique. Tous ces exemples font aussi l’exemple d’un autre problème soulevé par la cyberdémocratie : la dépendance aux technologies numériques, si le monde devait pleinement embrasser cette forme de gouvernance, notre relation avec les outils numériques deviendrait encore plus intime et indispensable, avec des implications profondes sur notre société et notre quotidien.

De plus, il faut noter qu’une gouvernance démocratique via le numérique assoirait certainement l'influence démesurée des grandes entreprises technologiques. Les plateformes numériques, telles que les réseaux sociaux et les moteurs de recherche, jouent un rôle central dans la diffusion de l'information et la formation de l'opinion publique. Cette position dominante leur confère un pouvoir considérable, qu'elles peuvent utiliser pour orienter les débats politiques et influencer les choix des électeurs. Les "bulles de filtres" sont un exemple emblématique de cette influence. Les algorithmes des réseaux sociaux tendent à montrer aux utilisateurs des contenus qui confirment leurs opinions préexistantes, créant ainsi des environnements informationnels fermés. Ces bulles peuvent polariser le débat public et limiter l'exposition des citoyens à des points de vue divergents, essentiels à une délibération démocratique saine. De plus, les géants de la tech peuvent contribuer à la propagation de la désinformation à grande échelle. Les fausses nouvelles, les théories du complot et les contenus manipulés peuvent se répandre rapidement sur les plateformes numériques, semant la confusion et sapant la confiance dans les institutions démocratiques. Les entreprises technologiques ont souvent du mal à modérer efficacement ces contenus, en raison de la complexité et de l'ampleur du problème.

La dépendance accrue à l'égard des technologies numériques pour les processus démocratiques pose également des questions de concentration du pouvoir et de surveillance. Les entreprises technologiques détiennent d'énormes quantités de données personnelles, qu'elles peuvent utiliser pour surveiller les comportements des citoyens et anticiper leurs préférences politiques. Cette surveillance peut être exploitée à des fins commerciales ou politiques, créant un déséquilibre de pouvoir entre les citoyens et les entreprises. De plus, les gouvernements peuvent être tentés d'utiliser les technologies de la cyberdémocratie pour renforcer leur contrôle sur la population. La surveillance de masse, justifiée par des préoccupations de sécurité, peut limiter les libertés individuelles et restreindre l'espace de la dissidence politique. Dans des régimes autoritaires, ces technologies peuvent devenir des outils de répression, permettant de cibler et de neutraliser les opposants politiques.

Pour éviter ces dérives, il est crucial de mettre en place des régulations strictes et des mécanismes de gouvernance transparents. Les États doivent collaborer avec les entreprises technologiques pour garantir la sécurité et l'intégrité des systèmes de vote en ligne, tout en protégeant la vie privée des citoyens. Des audits indépendants et des processus de vérification ouverts peuvent contribuer à renforcer la confiance dans les technologies démocratiques.

1. ‘Déclaration Des Droits de l’Homme et Du Citoyen de 1789 - Légifrance’ https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789 [↑](#footnote-ref-1)
2. ‘La démocratie | Conseil constitutionnel’

   https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-democratie. [↑](#footnote-ref-2)
3. ‘“Scientia potentia est”, Le Léviathan, Thomas Hobbes (1651)’, *Wikipédia* (2024) https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Scientia\_potentia\_est&oldid=218142158 [↑](#footnote-ref-3)